



## Problème humidité locataire

Par **Labestiole**, le **08/03/2021** à **19:34**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis 4 ans et m'apprête à le quitter. Il s'avère que des traces d'humidité ont commencées à apparaître dans la salle de bain fin 2019, je l'ai signalé à ma prioritaire qui n'a rien voulu faire à part me conseiller de mettre du produit anti moisissures. Nous sommes en 2021 et comme vous vous en doutez ça n'a pas été en s'arrangeant, la moisissure s'est étendu près des fenêtres et toujours dans la salle de bain. J'ai acheté pour combattre ce mal 2 humidificateurs classiques et 1 électrique.

A l'aube de mon départ ma propriétaire commence à me rendre responsable de cette situation ! Elle m'accuse d'avoir mal aéré le logement et me demande mes factures EDF (sous prétexte du diagnostic énergétique).

Je dois effectuer mon état des lieux dans quelques jours et m'inquiète des suites que pourrait donner ma propriétaire.

Quelles sont mes droits et recours possibles ?

Merci pour votre aide

Par **Habitat et autogestion**, le **08/03/2021** à **21:11**

Bonsoir

Vous pouvez vous faire assister par l'une des 5 associations nationales agréées aidant les locataires (AFOC, CLCV, CSF, CNL ou CGL). A vous de choisir celle qui sera la plus disponible localement pour vous rencontrer (ne serait-ce que par visio-conférence) lors d'un premier rendez-vous gratuit et vous soutenir dans vos démarches.

Bon courage

Bien cordialement

Par **oyster**, le **09/03/2021** à **06:10**

Bonjour

Un manque d'aération dans une atmosphère humide d'une salle de bain peut amener un pont thermique .(voir définition)

La solution à court terme consiste pour éradiquer les traces à passer de

l'eau de javel en DILUTION environ 5% .(trés efficace)

Maintenant dans ce cas on ne peut traiter que provisoirement la consèquence !....

L'achat de deux humidificateurs ne peut donc résoudre le problème ,bien au contraire !....

Par **janus2fr**, le **09/03/2021** à **07:15**

[quote]

La solution à court terme consiste pour éradiquer les traces à passer de[/quote]  
l'eau de javel en DILUTION environ 5% .(trés efficace)

Bonjour,

Le vinaigre ménager marche très bien aussi (encore mieux légèrement chauffé)...